



## Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, CHEMIN DES VOYAGEURS, CHUTE-SAINT-PHILIPPE, QC J0W 1A0  
TÉL (819) 585-3397 - FAX (819) 585-4949

### Extrait du Procès-verbal de la MUNICIPALITÉ CHUTE-SAINT-PHILIPPE

Chute-Saint-Philippe, le 13 décembre 2016

À la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2016 sous la présidence du maire Normand St-Amour, à laquelle sont présents les conseillers suivants : Églantine Leclerc Vénuti, Francine Chamberland, Micheline Bélec, Denise Grenier et Thérèse St-Amour

Ginette Ippersiel, directrice générale, est aussi présente.

Membre absent : Alain St-Amour

\*\*\*\*\*

#### Résolution no : 10549-2016

#### ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE LOCATION DE SALLE

Il est proposé par Thérèse St-Amour

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter une politique pour la location des salles appartenant à la Municipalité de Chute-Saint-Philippe. Les obligations à respecter sont contenues dans un contrat de location que le locataire doit obligatoirement signer.

Les tarifs de location sont :

Salle Carmel : 150.00 \$

Salle la Colombe : 15.00 \$

Salle des loisirs : 150.00 \$

Salle de réunion 2<sup>e</sup> étage : disponible aux OBNL seulement et la salle est gratuite.

Il est entendu que les locaux sont disponibles gratuitement à tous les OBNL situés sur le territoire de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

Il est à noter que la Municipalité se réserve la priorité de l'utilisation des locaux advenant une situation incontrôlable.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce treizième jour de décembre de l'an deux mille seize

---

Ginette Ippersiel, directrice générale

Veillez noter que le procès-verbal de la séance dont a été extraite cette résolution a été déclaré conforme le 12 décembre 2016